

PROGRAMME DE REDUCTION DU SALAGE DES ROUTES SUR LE TERRITOIRE DE L'APIEME

Présentation JTR – Jeudi 08 février 2024

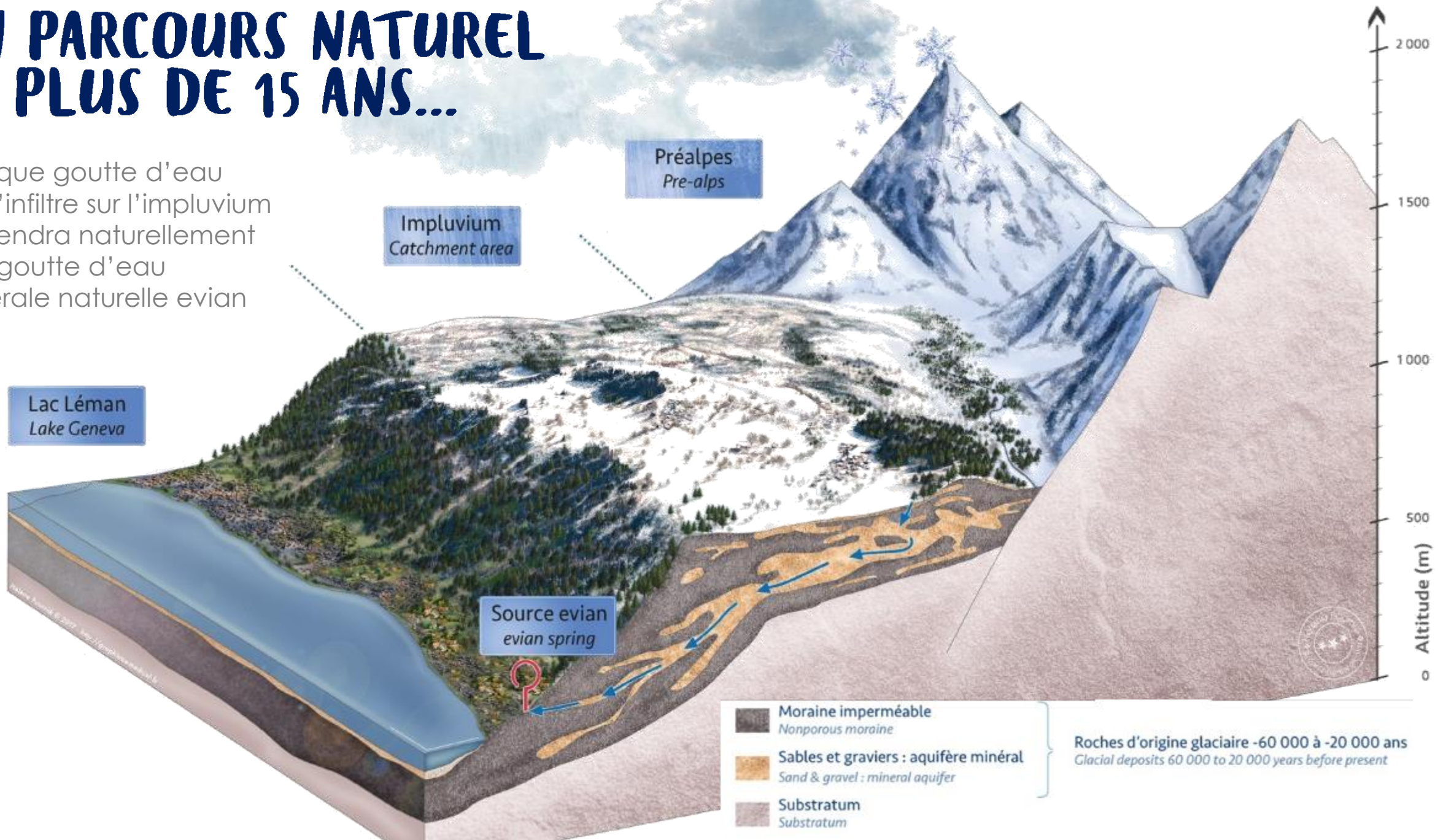


PERROT Elodie
Responsable Protection Ressource en Eau Evian
SAEME/DANONE
Secrétaire de l'APIEME



UN PARCOURS NATUREL DE PLUS DE 15 ANS...

Chaque goutte d'eau qui s'infiltré sur l'impluvium deviendra naturellement une goutte d'eau minérale naturelle evian



L'IMPLUVIUM, UN TERRITOIRE NATUREL ET AGRICOLE

Plateau de Gavot -
Impluvium
35 km²
700 – 1000 m d'altitude

Source Cachat
Evian-les-Bains



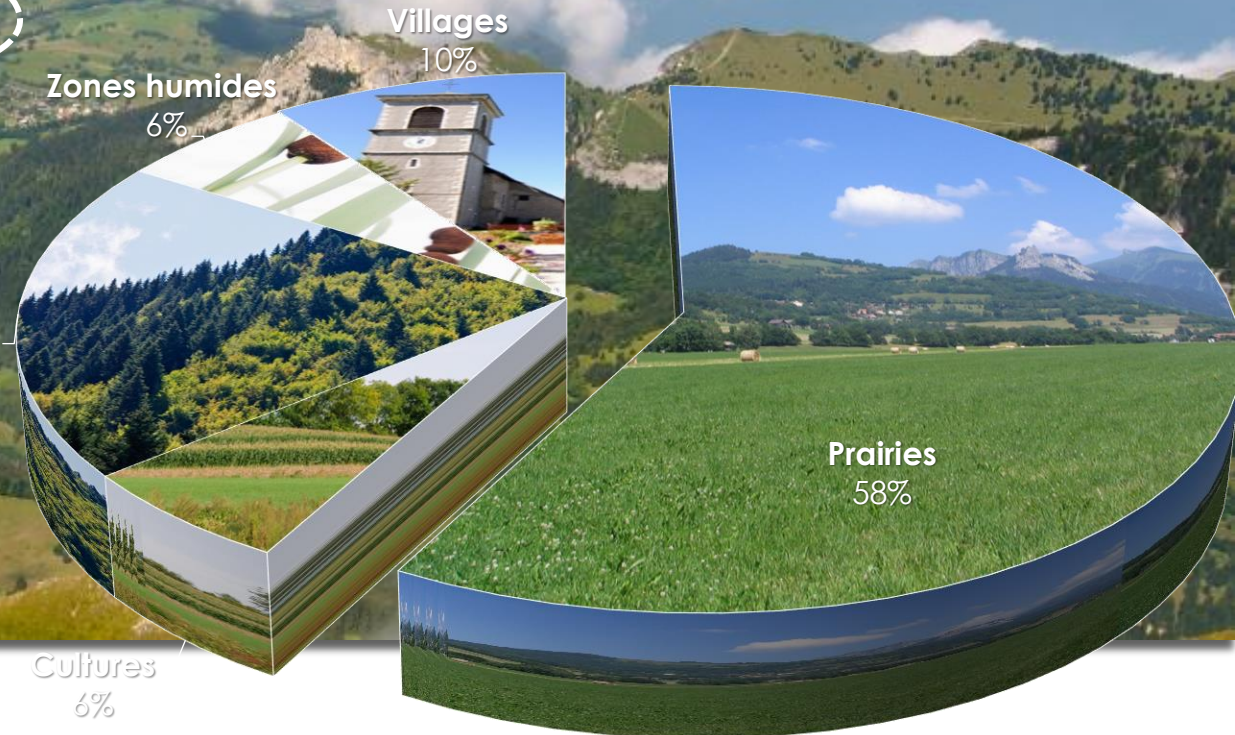
Villages
10%

Zones humides
6%

Forêts
20%

Cultures
6%

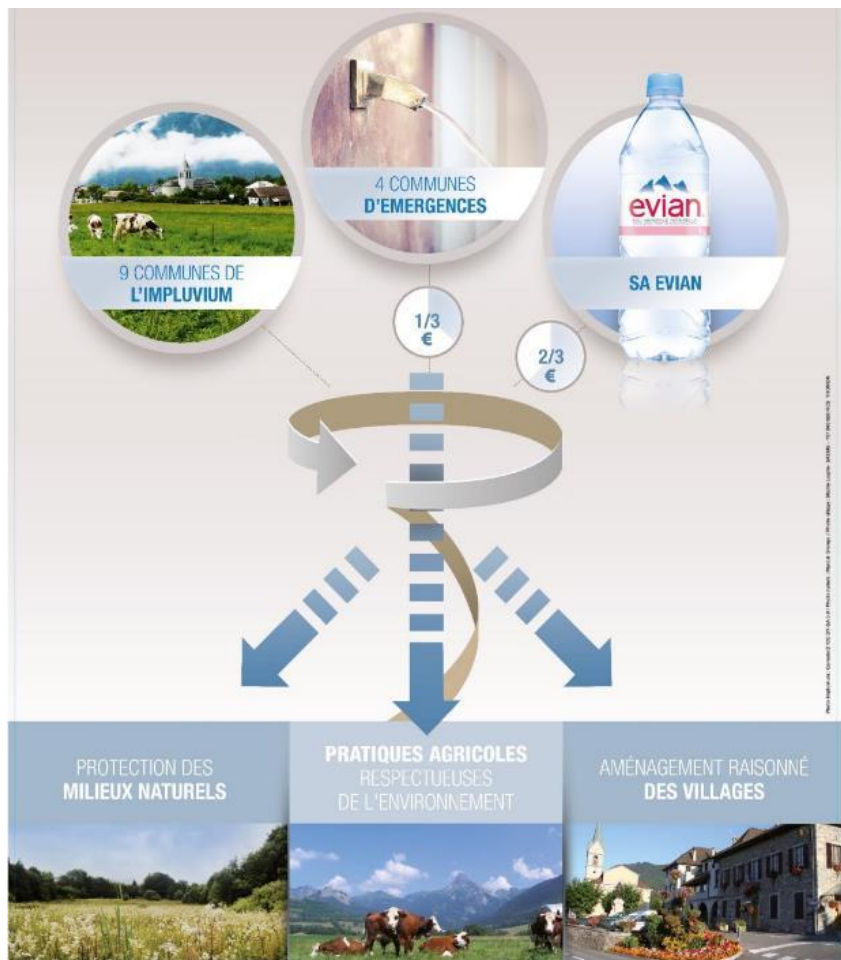
Prairies
58%





UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Depuis 1992
Partenariat public-privé
Protection des ressources en eaux



Maintenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

- Soutien de la filière laitière et fromages**
 - Création de 2 ateliers de fabrication fromagère
 - Mise aux normes de bâtiments d'élevage
 - Accompagnement dans l'activité des agriculteurs vers les AOC, AOP, IGP*
- Création énergies vertes via « Terragr'Eau » : méthanisation et compostage**
 - Collecte et traitement de 40 000T / an déchets verts et agricoles
 - Création de biogaz, consommation annuelle de près de 700 foyers
 - Engrais naturel réparti de manière raisonnée sur des parcelles agricoles de l'impluvium
- Création programme « Agriculture régénératrice »**
 - Journées de formations techniques pour améliorer les pratiques écoresponsables
 - Essais pour fertiliser les prairies de manière naturelle
 - Démarrage du programme sur 32% des surfaces agricoles de l'impluvium

Préserver les milieux naturels



- Préservation des zones humides**
 - 145 ha de zones humides protégées sur l'impluvium
 - Biodiversité exceptionnelle avec des espèces et des habitats d'intérêts communautaires
 - Territoire reconnu d'importance internationale par la Convention RAMSAR** depuis 2008
- Préservation des forêts**
 - Aides financières AGFL (Association de Gestion Forestière Larringes) pour restaurer des bois du territoire
- Programme de surveillance scientifique « BeeOmonitoring »**
 - Installation de 16 ruches sur l'impluvium pour surveiller l'environnement, développer la biodiversité et limiter la pollution
 - Apiculteurs engagés gérant les colonies d'abeilles et la collecte de pollen
 - 5 700 hectares concernés par cette surveillance scientifique

Accompagner un développement territorial saisonné



- Engagement zéro pesticide dans nos villages**
 - 100% des 13 communes de l'APIEME engagées et certifiées « zéro pesticide »
 - Un réseau de 15 jardiniers référents créé et animé chaque année par CPIE***
 - Création de dizaine de sites pilotes de prairies de fleurs sauvages locales
- Maîtrise des eaux usées domestiques**
 - Augmentation de 28%, entre 2011 et 2019 d'habitations raccordées à l'assainissement collectif
 - 36 km de réseaux créés, 3,4 km réhabilités depuis 2011
- Déneigement respectueux de l'environnement**
 - 35% de réduction de sel de déneigement depuis 2010
 - Plus de 60% des routes communales de l'impluvium non salées
 - Jusqu'à 70% d'aides financières pour l'achat de matériel moderne et performant

Routes moins salées, *environnement* préservé

Depuis
2011

haute
savoie
le Département

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

APIEME

Protection
Eau Minérale Naturelle

evian



ENGAGEMENT DES GESTIONNAIRES ROUTIERS DANS UN PROGRAMME VH DURABLE DEPUIS 2011

PROBLEMATIQUE



Forte augmentation des épandages de sel dans les années 2000 (x10 en 20 ans).

Augmentation de la concentration en ions chlorure (2 mg/L en 1965 vs 7,5 mg/L en 2000 dans le lac Léman, Rapport CIPEL).

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE



Captages pour l'alimentation en **eau potable** pour les habitants du territoire.

Zone d'infiltration préférentielle de l'**eau minérale naturelle evian**.

Zones humides sensibles reconnues d'importance International par la Convention de Ramsar.

CONVENTION DEPUIS 2011 ENTRE L'APIEME ET LES GESTIONNAIRES ROUTIERS



Réduire les apports de sel de déverglaçage sur les voiries communales et départementales et ses impacts sur le territoire.

Territoire pilote pour le Département de Haute Savoie où seront explorées diverses solutions

BILAN DES ACTIONS CONDUITES DEPUIS 2011



Changements de pratique,
Réduction du salage
(DOVH → PVH)



Audit matériel et soutien
70% achat **matériel**
communal performant



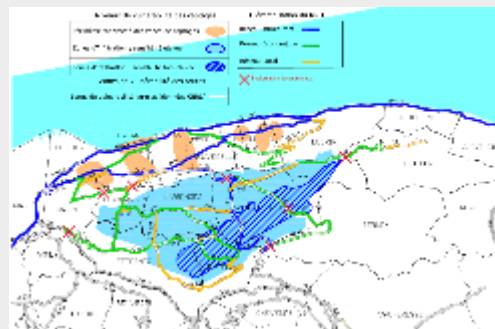
Outils de précision sur
saleuse RD : géoloc., dose
sel adaptée T°C



Formation des
gestionnaires de voirie



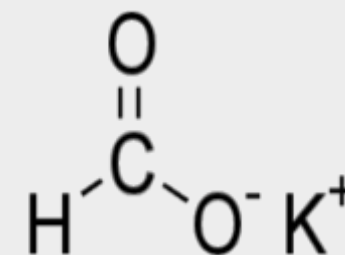
Sensibilisation usagers
Panneaux, articles, flyers



Suivi usage de **sel** et
impact sur la **qualité**



Amélioration état de
chaussée, travaux coupe
lisière forestière



Recherches et essais
fondants alternatifs
biodégradable

AUDIT VIABILITE HIVERNALE - 2021/2022

- Etat des lieux des pratiques de viabilité hivernale sur les communes de l'APIEME et élaboration d'un plan de gestion pour l'amélioration de la viabilité hivernale sur les communes de l'APIEME

- Trois actions prioritaires pour 2022/2023:



- Audit du Département 74 2022/2023

				Répartition du temps	
		Moyens financiers	Moyens humains	APIEME	Commune
Axe 0 : Pilotage					
Action n°0	Piloter le plan d'action	++	+	100%	0%
Axe 1 : Organisation					
Action n°1	Réviser le contenu des dossiers d'organisation de la viabilité hivernale (DOVH) existants et renommer ce document en plan de viabilité hivernale (PVH)	-	++	70%	30%
Action n°2	Créer un Plan de Viabilité Hivernale pour les communes qui en sont actuellement dépourvu.	-	+++	30%	70%
Action n°3	Réaliser un bilan de la viabilité hivernale en fin d'hiver	-	+	10%	90%
Action n°4	Mettre à jour ou établir une fiche d'intervention valable pour toutes les communes	-	+	90%	10%
Action n°5	Mettre en place une main courante.	-	+	90%	10%
Action n°6	Vérifier l'existence d'un arrêté municipal de déneigement des trottoirs.	-	+	10%	90%
Axe 2 : Créer un réseau des déneigeurs durables					
Action n°7	Mettre en place un « club viabilité hivernale Pays d'Evian et Gavot » à l'échelle de l'APIEME (communes et Conseil Départemental)	-	+++	60%	40%
Action n°8	Mettre en place des journées blanches au sein de l'APIEME.	-	+++	60%	40%
Action n°9	Organiser un concours de chasse-neige à l'échelle de l'APIEME	+	+++	50%	50%
Action n°10	Désigner un référent VH	-	-	0%	0%
Axe 3 : Matériel					
Action n°11	Organiser une campagne de contrôle et de réglage de dosage des saleuses	++	+++	40%	60%
Action n°12	Réaliser une expérimentation de brosses rotatives pour le déblaiement des cheminements piétons	++	+	20%	80%
Action n°13	Acquérir du nouveau matériel	+++	+	10%	90%
Action n°14	Améliorer les conditions de stockage	++	-	10%	90%
Action n°15	Expérimenter la géolocalisation des saleuses avec main courante embarquée.	++	++	50%	50%
Axe 4 : Matériaux					
Action n°16	Développer une stratégie de stockage et de livraison du sel en grain et de la saumure à l'échelle de l'APIEME.	+	+	70%	30%
Action n°17	Supprimer la mise en place de bacs à sel	+	-	10%	90%
Action n°18	Abandonner l'usage de déverglaçant autre que le sel (chlorure de calcium (CaCl2) et magnésium (MgCl2))	-	-	0%	0%
Action n°19	Utiliser le salage adapté sur réseau routier	+	+	0%	100%
Action n°20	Utiliser des traitements à la saumure seule sur réseau piétonnier	+	+	0%	100%
Axe 5 : Communication					
Action n°21	Mettre à disposition du public le plan de viabilité hivernale en mairie et sur le site internet (en amont de la saison hivernale)	-	-	0%	0%
Action n°22	Réalisation d'une plaquette de communication à destination des résidents (en amont de la saison hivernale)	+	+	80%	20%
Action n°23	Communiquer au fil de l'eau.	-	+	10%	90%
Action n°24	Réalisation d'une communication à destination des résidents (après la saison hivernale)	+	+	70%	30%
Action n°25	Organiser un séminaire public	+	+++	100%	0%
Axe 6 : Formation					
Action n°26	Renforcer la formation des agents et responsables d'intervention	+	++	10%	90%
Action n°27	Créer un réseau de formateurs interne.	+	++	30%	70%
Axe 7 : Evaluation et valorisation					
Action n°28	Créer un label	+	+++	90%	10%
Axe 8 : Assainissement routier					
Action n°29	Analyser le réseau de collecte des eaux de plate-forme	-	++	50%	50%

ACTIONS PRIORITAIRES - 2022/2023

3 ACTIONS PRIORITAIRES:

- Création et mise à jour des PVH communaux
- Campagne de contrôle et de réglages de saleuses
- Aide à l'équipement viabilité hivernale

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION:

- Panneaux de communication RD et RC
- Sensibilisation des agents du CERD de Maxilly
- Newsletter APIEME – Novembre 2022



CRÉATION OU MISE À JOUR DES PVH



CAMPAGNE DE RÉGLAGE DES SALEUSES



AIDE À L'ÉQUIPEMENT VIABILITÉ HIVERNALE



CREATION ET MISE A JOUR DES PVH COMMUNAUX

Finalisation des PVH

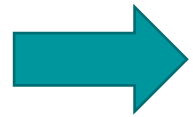
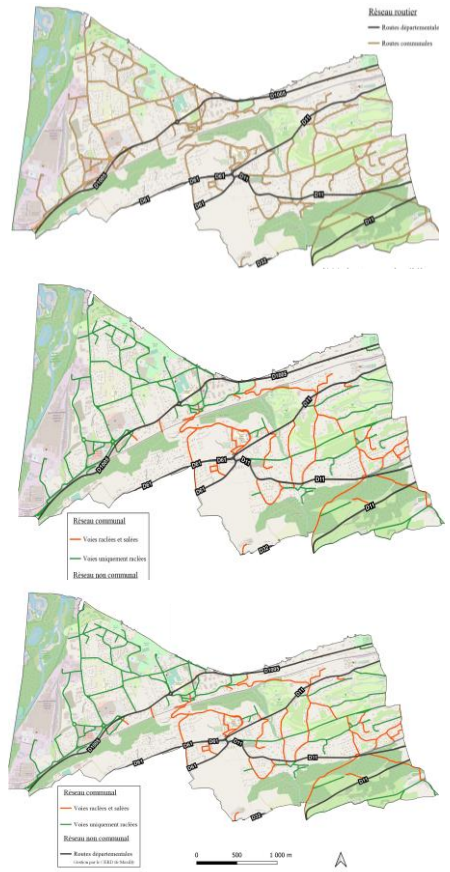
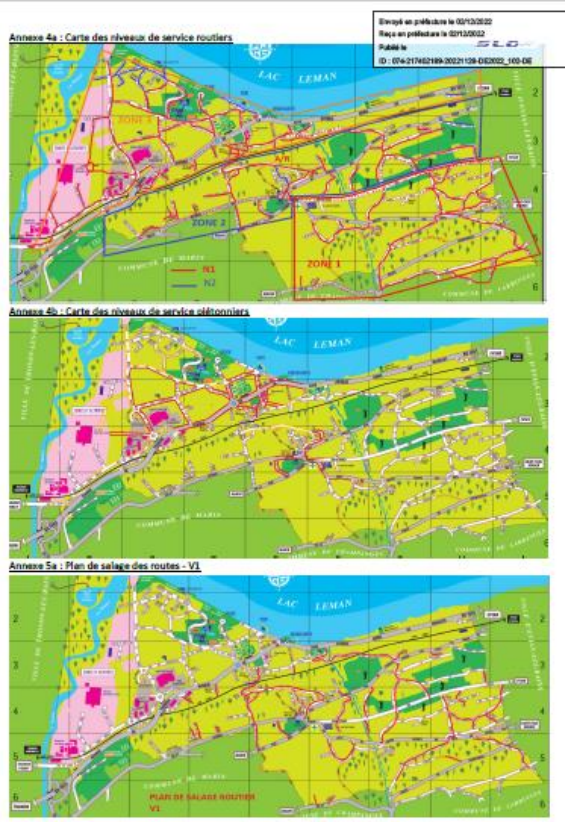
- Rédaction document
- Localisation pratiques VH
- Validation CM

Validation des PVH

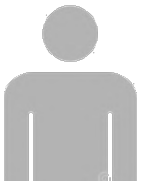
- Actualisation des documents
- Intégration des cartes uniformisées
- Validation Conseil Municipal
- Délibération envoyée à l'APIEME

Communication sur les PVH:

- Mairie
- Services Techniques
- Bulletin Municipal
- Newsletter APIEME
- Facebook
- Communiqué de presse



Alternante SAEME



100% des PVH validés + communication (2023/2024)

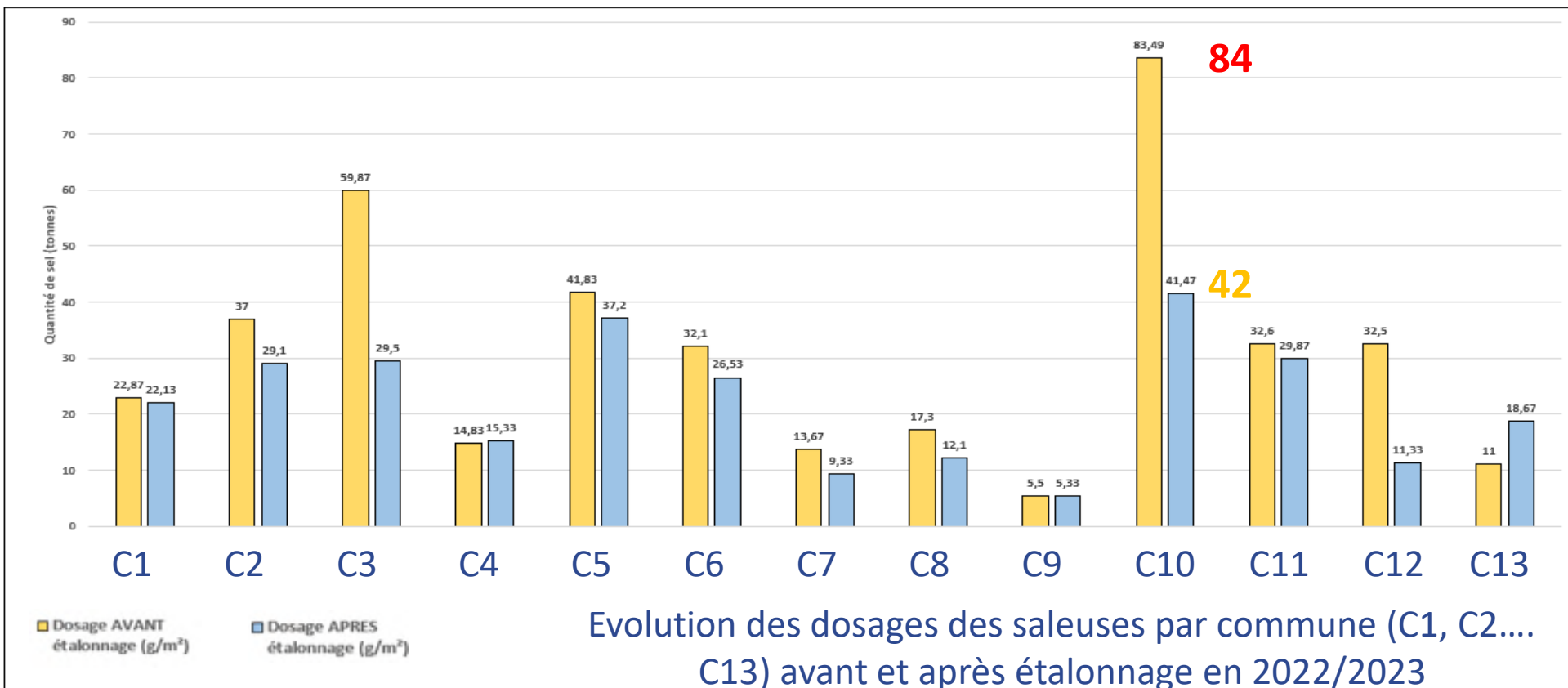


90% des PVH finalisés (2022/2023)



ACTIONS PRIORITAIRES - 2022/2023

CAMPAGNE DE REGLAGE DES SALEUSES

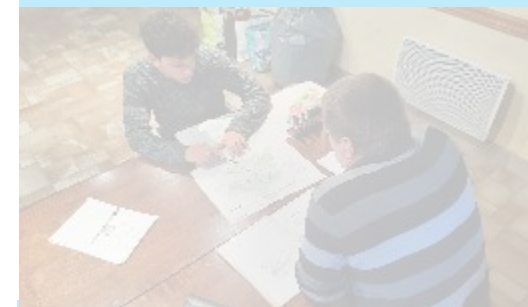


90% des PVH finalisés



100% des saleuses étalonnées

CRÉATION OU MISE À JOUR DES PVH



CAMPAGNE DE RÉGLAGE DES SALEUSES



AIDE À L'ÉQUIPEMENT VIABILITÉ HIVERNALE



© VARIO

EXPERIMENTATION STRATEGIE SAUMURE

OBJECTIF: Baisse significative des émissions de chlorures par l'application de traitements à base de saumure

- Acquérir une compétence « saumure » dans les communes
 - Formation, accompagnement, suivi, ...
 - Retour d'expérience
- Se doter de matériels adaptés aux besoins (adaptation ou remplacement, voire acquisition)
 - Matériels d'épandage
 - Matériels d'évacuation de la neige (lames, balais, ...)
 - Porteurs
 - Unité(s) de fabrication
 - Stockage
- Entraîner une dynamique à l'échelle de l'APIEME
- Faire accepter le concept par tous : agents, élus, usagers

DES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

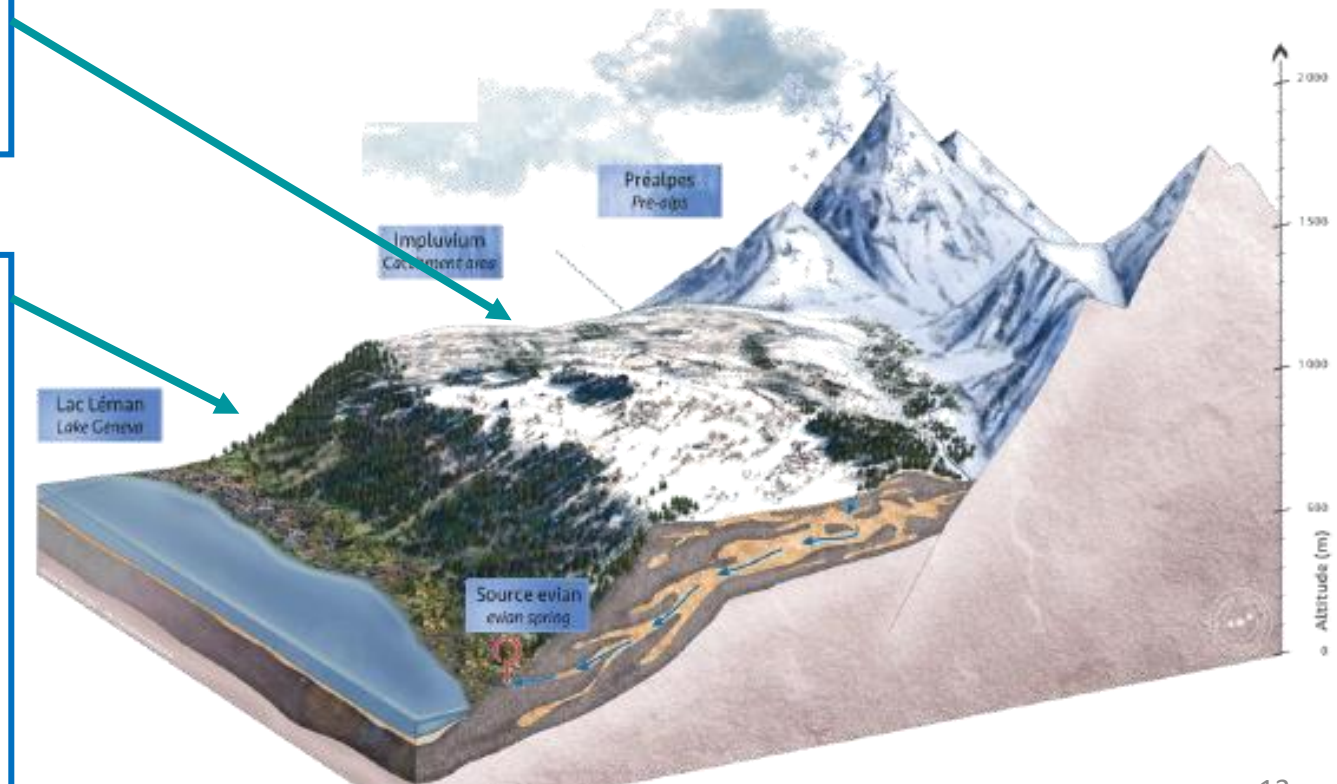
Commune de l'Impluvium (Saint Paul)

- Une rigueur hivernale plus prononcée, avec des phénomènes météorologiques de type brouillards givrants, verglas, neiges sur les hauts
- Un accès à chaque RD
- Un habitat dispersé et plus rural
- Des moyens humains et matériels variables
- Des usagers plus habitués aux conditions hivernales

Commune d'émergence (Evian)

- Une rigueur hivernale plus douce, avec des phénomènes météorologiques plutôt type verglas et rarement neige sur les hauts
- Un maillage et linéaire routier en forte pente plus important
- Des surfaces de traitement piétons plus importantes
- Des moyens humains et matériels plus importants
- Une forte attente sociétale

Priorités:
Espaces Piétons
+ Voiries



« Ces actions ont permis de réduire de 35% la consommation de sel sur le territoire de l'APIEME depuis 2011 ».



Poursuivons ensemble l'optimisation des pratiques de salage en vue de réduire les apports de sel afin de préserver notre territoire